

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, mercredi 10 février 2021

Le Centre national de la musique publie un état des lieux exploratoire de la diffusion musicale en direct (livestream), une fiche pratique sur la captation du spectacle vivant et met en ligne un minisite dédié aux modes de diffusion numériques.

Devant l'émergence des modes alternatifs de diffusion du spectacle vivant du fait de la crise sanitaire, le Centre national de la musique met en ligne un minisite dédié au livestream : état des lieux, fiche pratique et veille d'actualité y sont mis à disposition des professionnels de la musique pour leur permettre une meilleure compréhension de ces pratiques en expansion.

1/ État des lieux du livestream musical

Le CNM livre les résultats d'une enquête menée pendant la période des deux confinements (printemps et automne 2020) et met en évidence que les contours du format livestream sont encore flous. Cartographie des acteurs principaux, état des lieux des multiples modèles de livestream, recensement des problématiques d'une diffusion en livestream (technique, qualité, « expérience » des spectateurs, moyens, questions de droits et de rémunérations, modèles économiques), l'état des lieux proposé permet de mieux comprendre ce mode de diffusion qui, s'il n'est pas nouveau, a pris une nouvelle dimension du fait de la crise sanitaire.

[Téléchargez l'état des lieux exploratoire](#)

2/ Fiche pratique sur la captation des spectacles musicaux (média, VOD, livestream)

Le CNM publie la première fiche pratique sur les captations de spectacles musicaux à l'ère de la crise sanitaire, dont l'objet est de présenter les règles applicables et les questions à se poser en la matière, notamment au sujet des « chaînes de droits » et des conventions collectives applicables. Cette fiche, si elle est consacrée aux différents modes de captation, se penche dans sa deuxième partie plus particulièrement sur le cas du livestream et de ses spécificités.

[Téléchargez la fiche pratique](#)

3/ Minisite dédié à la diffusion numérique sur cnm.fr

Afin de proposer aux professionnels des outils régulièrement mis à jour sur le livestream et, plus largement, sur les nouveaux modes de diffusion du spectacle vivant, le CNM met en place sur son site internet www.cnm.fr un minisite dédié. Outre la fiche pratique et l'état des lieux publiés ce jour, ce minisite proposera une revue de web régulièrement mise à jour. Véritable outil évolutif, il permettra également de tenir les professionnels informés des évolutions relatives aux modes de diffusion alternatifs, que ce soit en matière réglementaire ou bien fiscale. Ce mini-site est accessible [ici](#).

CONTACTS - RENSEIGNEMENTS

CNM

Corinne BRET

E : presse@cnm.fr

T : 01 56 69 11 40

OPUS 64

Valérie Samuel

E : v.samuel@opus64.com

T : 01 40 26 77 94